

LES MODES DE GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

PROGRAMME DE LA FORMATION

I – L’encadrement législatif des missions devant être gérées par les communes

- les missions de service public assurées par les collectivités au nom et pour le compte de l’État (l’état civil, les élections, les obligations militaires)
- les missions de service public qui relèvent de l’exécution même du pouvoir régalien des collectivités locales (les pouvoirs de police, de sécurité et d’hygiène)
- l’exercice du pouvoir de réglementation ou d’organisation interne des collectivités

II – Le choix du mode de gestion

- la gestion directe
- la gestion par un organisme mixte
- la gestion déléguée

III – Les différents types de délégation et les procédures à mettre en œuvre

- concession
- affermage
- régie intéressée

IV – Les impacts des choix opérés

- les avantages et les inconvénients des différents modes de gestion
- la base et le champ de la tarification des services publics locaux
- le choix des outils de suivi et de contrôle
- indicateurs de performance et émergence des comparaisons intercommunales en matière de gestion des services publics

OBJECTIFS

- Connaître l’ensemble des dispositions normatives relatives au mode de gestion des services publics locaux
- Connaître les types de gestion des services publics et les procédures à mettre en œuvre
- Comprendre les avantages et les inconvénients des différents modes de gestion
- Savoir mettre en place les outils de suivi et de contrôle

PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Mme Natașa DANELCIUC-COLODROVSCHI est titulaire d’un diplôme de doctorat en droit public. Depuis 2009, elle dispense des enseignements à Aix-Marseille Université et à l’Institut d’Études Politiques d’Aix-en-Provence. Souhaitant combiner ses activités d’enseignement et de recherche à une application pratique du droit, elle a suivi sa formation à l’École des avocats du Sud-Est et obtenu le Certificat d’aptitude à la profession d’avocat après avoir effectué un stage de six mois à la Cour administrative d’appel de Marseille.

Ses principaux domaines de compétences sont :

- le droit administratif
- le droit du contentieux administratif
- la science administrative
- le droit des libertés fondamentales
- le droit européen
- le droit constitutionnel
- la légistique

Auteure de plus de 80 publications, Mme DANELCIUC-COLODROVSCHI a également participé et dirigé plusieurs projets de recherche nationaux et européens. Elle dispose d’une grande expertise en matière de montage et pilotage de projets.

